



commission des jeunes  
du canton de vaud

Lausanne, le 15 novembre 2023

Département de la jeunesse, de  
l'environnement et de la sécurité  
À l'attention de Monsieur le Conseiller  
d'Etat, Vassilis Venizelos  
Place du Château 4  
1014 Lausanne

## **Prise de position de la Commission de jeunes du Canton de Vaud sur l'avant-projet de loi sur l'énergie (LVLEne)**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

En vertu de l'art. 9 al.1, lettre c de la loi sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ), la Commission de Jeunes du Canton de Vaud (ci-après CdJ-Vaud) constituée de jeunes âgés entre 14 et 18 ans répond à la consultation et prend position sur le projet de l'avant-projet de loi sur l'énergie (LVLEne).

Dans l'ensemble, la CdJ-Vaud salue la révision de la loi sur l'énergie et le cadre général posé qu'est l'objectif zéro carbone d'ici à 2050. Il nous paraît fondamental, avec les défis énergétiques et climatiques actuels, que le Canton prenne ses responsabilités.

Produisant plus d'un tiers des émissions de CO2 vaudoises, les chauffages polluants doivent être remplacés. La commission soutient aussi cette mesure.

Cependant, les subventions accordées en cas de rénovation de bien immobilier de particulier, bien que déjà conséquentes, devraient être revues à la hausse dans certains cas. Certains propriétaires n'ayant pas les moyens d'assainir leur bâtiment, il est important qu'ils puissent le faire sans se mettre dans une position financière inconfortable.

Aussi, la CdJ-Vaud soutient vivement les objectifs en terme d'énergie solaire, plus particulièrement la couverture maximale des toits d'ici à 2040. Il est très important que les toitures soient exploitées au maximum, tout en permettant aux producteurs décentralisés de pouvoir revendre leur excédent sur le réseau à un prix décent.

De plus, la sobriété énergétique constitue pour la CdJ-Vaud un point important de l'avant-projet de loi. Cependant, les mesures concrètes à prendre restent relativement abstraites. Nous nous réjouissons de pouvoir prendre connaissance de ces dispositions par la suite.

Finalement, nous souhaitons souligner un dernier point cher à nos yeux : la géothermie. En effet, le Canton de Vaud dispose d'un haut potentiel et il nous semble primordial d'y porter une attention plus poussée. Nous considérons que cette source d'énergie peut prendre de l'importance dans les prochaines décennies.

Dans l'espoir que cette prise de position retiendra votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos meilleures salutations.

Au nom de la Commission de Jeunes du Canton de Vaud :



Alexander Atakan Mermod

Président de la CDJ-Vaud



Elie Cuendet

Président du groupe de travail

Les membres du groupe de travail : Camille Décotterd, Shaggi Meylan, Sara Sam